

Actu

MAGOUILLES

Les bandits corses, l'ancien gendarme et le banquier suisse

Des tueries, du blanchiment d'argent, la mafia et un financier genevois. Rien ne manque dans ce polar. Mais le scénario est peut-être un peu trop parfait. Qu'a pu faire le banquier suisse pour que la justice française le jette en prison?

Ian Hamel - 29 Décembre 2007
Le Matin Dimanche

Depuis trois semaines, rien n'a été épargné à François Rouge, 46 ans, président du conseil d'administration de la Banque de Patrimoines Privés Genève (BPG). Incarcéré à la prison des Baumettes à Marseille, accusé de blanchiment d'argent et d'association de malfaiteurs, le financier genevois n'a même pas bénéficié de la présomption d'innocence dans les médias suisses, qui ont publié son nom et sa photo. Quant à la presse française, elle l'a parfois carrément qualifié de «banquier suisse de la pègre».



Cyberphoto/Olivier Vogelsang

Accusé de blanchiment d'argent et d'association de malfaiteurs, le Genevois François Rouge, président du conseil d'administration de la Banque de Pat

Certes, l'affaire n'est pas banale. François Rouge ne se contente pas d'être banquier. Il gère des hôtels en Suisse, créé des sociétés immobilières en Corse, comme Liberta et Plein soleil. Et surtout, il investit 2,5 millions de francs (plus 2,5 millions appartenant à ses clients), par le biais de la société suisse Sextius SA, dans un cercle de jeux à Paris, le Concorde, ouvert depuis septembre 2006. Pourquoi pas? Les joueurs de poker sont capables de laisser leurs chemises, et le Concorde empocherait 450 000 francs de bénéfices par mois. En prime, François Rouge a mis des billes dans le Rich, le luxueux restaurant attenant au Concorde. Et dans deux établissements à Aix-en-Provence, la Rotonde, et les Artistes (qui devraient ouvrir en janvier 2008).

Des amitiés «turbulentes»

François Rouge travaille main dans la main avec un ami corse, Paul Lantieri, 43 ans. Un homme d'affaires fort sympathique, mais que la presse tricolore n'hésite pas à qualifier, peut-être un peu vite, de «parrain». Depuis un sanglant règlement de comptes dans un bar marseillais, Monsieur Paul, inculpé pour «recel de criminel et association de malfaiteurs», est en cavale.

Cultiver des amitiés «turbulentes», cela fait mauvais genre, mais ce n'est pas criminel. Qu'a pu faire le banquier suisse pour que la justice française le jette en prison? François Rouge serait tombé dans une guerre entre deux bandes corses qui se disputent les cercles de jeux parisiens. Plus clairement, lui et Paul Lantieri se seraient fait piquer la direction du Concorde. Pour reprendre leurs biens, les deux amis auraient fait appel au plus célèbre des ex-gendarmes français, le capitaine Paul Barril, reconverti dans la sécurité.

A la veille de Noël, Paul Barril a été inculpé pour «association de malfaiteurs, en vue d'une extorsion de fonds en bande organisée, en vue de la commission d'assassinat et de corruption», et jeté en prison. Selon des sources policières, des écoutes téléphoniques attesteraient des propos plus que «musclés» prononcés par François Rouge pour se débarrasser de ses adversaires.

Vocabulaire viril et martial

Marc Bonnant, l'avocat de François Rouge, reconnaît que son client a pu utiliser un «vocabulaire viril et martial», mais que son intention n'était que d'intimider le clan corse rival, pas de l'expédier dans un monde meilleur. «Il n'y a pas eu d'accord avec Paul Barril. Celui-ci n'a jamais perçu un centime. Je ne comprends pas sa mise en détention», s'étonne Marc Bonnant.

Bref, selon lui, l'actionnaire principal de la Banque de Patrimoines Privés Genève (BPG) serait davantage dans le camp des victimes que dans celui des ripoux. Pour démontrer sa bonne foi, François Rouge ne s'opposerait pas à la transmission à la justice française des documents saisis lors de la commission rogatoire internationale exécutée récemment à Genève.

Bénédict Fontanet, vice-président de la BPG, et administrateur de la société Sextius SA, s'étonne de la rapidité avec laquelle on flingue François Rouge. «Je le connais depuis l'adolescence. Il est riche, il a réussi, il est intelligent, il a une jolie famille. J'hallucine quand je lis dans la presse tout ce que l'on raconte sur lui», s'empporte l'avocat genevois.

D'autant que le Cercle Concorde, que l'on présente comme une lessiveuse d'argent sale, n'a-t-il pas été ouvert avec la bénédiction du ministre de l'Intérieur? En septembre 2006, c'était un certain Nicolas Sarkozy. Et le 25 septembre 2007, l'établissement a vu son autorisation prorogée... «Mais vous voyez un banquier de chez Pictet ou de chez Mirabaud investir dans une boîte de jeux avec des Corses? Certainement pas. Rouge a de toute façon franchi la ligne... rouge», lâche un financier genevois.

Dimanche 30 Décembre

Droit de reproduction et de diffusion réservés